



Cercle Jules Ferry TIR

Extrait Procès-verbal Assemblée générale ordinaire 03 OCTOBRE 2021

Lieu : Stand de tir municipal

Début de séance : 9h30 après contrôle des pass sanitaires

APPEL DES MEMBRES

Au 03 octobre 2021, le club compte 228 membres ayant la capacité de vote.

Le quorum est donc fixé à 76 voix selon nos statuts.

Après l'appel des membres et vérification des pouvoirs :

- 48 Présents et 109 pouvoirs : 157 voix

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

Le Président Gilles DUMERY remercie de leur présence :

Marie Agnès COURROY	Conseillère départementale
Maryline COULON	1 ^e adjoint aux sports de Fleury les Aubrais
Joëlle GAUCHER	Présidente de l'union du CJF

Il nous demande d'avoir une pensée pour les disparus de l'année sportive et en particulier par un de nos membres du conseil Jean Pierre LAGARDE

- A/ Approbation AGO de 2020

La secrétaire Sylvie LANSON demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal de l' A.G. ordinaire du 25/09/2020 qui a été affiché et qui est en ligne sur notre site.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire est adopté à l'unanimité.

- B/ Rapport moral du Président

Le Président Gilles DUMERY présente le rapport moral du CJF.

Nous venons une nouvelle fois de traverser une saison « Covid », sans compétition ni championnat. Nous avons, grâce à l'action de nos équipes et à notre Fédération, réussi à garder nos installations ouvertes le plus possible. Bien des associations dans notre agglomération ont été longtemps fermées.

L'assistance et le soutien de la ville de Fleury-les-Aubrais ont été une aide précieuse ainsi que l'action du Conseil régional et celui du conseil départemental sur le plan financier.

Nous sommes présents grâce à nos bénévoles sur l'ensemble des actions de communication afin d'animer notre ville et faire connaître notre sport.

La politique sportive de notre Comité Directeur reste un axe de développement majeur de nos infrastructures régionales et nous souhaitons remettre en fonction cette belle machine avec les campagnes de promotion sportive vers les jeunes, deux années sans compétition ont été difficiles à vivre.

Nous continuerons cet effort, car seul un accroissement important de nos licenciés permettra un renouveau de nos membres au sein de l'association, mais avec des personnes respectant l'éthique fédérale et notre sens du bénévolat.

Il faut être fier de son sport pour bien le vivre et respecter les règles de l'éthique fédérale, il faut en être également digne, en ayant toujours sur les pas de tir, une attitude loyale et amicale et en portant haut les tenues de clubs indispensables à la représentation de nos associations.

La préservation des équipements et pas de tir vous appartient en faisant respecter notre stand de tir et les bénévoles qui l'entretiennent. Nos nouveaux systèmes de protection au pas de tir 25 mètres ne sont pas des cibles, mais des équipements de sécurité, les cibles sont 1 mètre cinquante en dessous. Donc il n'est pas normal de voir des impacts en grand nombre sur certaines protections... Nos vice-présidents vont suivre et vérifier cette situation.

De même, nous rappelons les règles d'usage du pas de tir 50 mètres, il n'est pas prévu pour l'emploi d'armes puissantes, elles y sont interdites.

Chaque jour, nous devons être en veille constante pour la protection de notre sport, le respect des règles est essentiel, sinon capital pour notre association et notre Fédération.

La réglementation concernant les détenteurs d'armes à titre sportif va évoluer, vous aurez la primeur de mettre en pratique le portail individuel dans l'application Espace Dématérialisé Enregistrement National – FFTirOnLine dans quelques semaines.

2022 doit permettre la remise en fonction de la vie sportive avec une relance vers nos populations d'adhérents.

L'organisation de championnats officiels et la mise en place du Grand Prix de France au niveau international sont une priorité pour cette saison afin de mobiliser l'ensemble de nos ressources humaines après cette longue interruption.

Le maintien en Division I pour nos deux équipes nationales est l'objectif sportif le plus important à négocier après deux années d'interruption Covid 19.

L'association mettra en œuvre ses équipes de communication pour être présente sur les manifestations « Grand Public » et présenter notre sport et les installations de la ville de Fleury-les-Aubrais.

Une action spécifique est en place pour permettre la pratique de notre sport au niveau national et régional pour les jeunes sur cette saison sportive. L'association s'inscrit dans cette démarche avec un effort financier important qui doit faciliter le redémarrage.

Les investissements importants en équipements techniques effectuer en 2021 afin de sécuriser les pas de tir seront continuer cette année 2022, en fonction de la situation sanitaire.

L'attention sera portée sur les aménagements des pas de tir pour les Polices municipales

Afin de renforcer l'isolation phonique en prenant en compte les possibilités techniques de l'association.

Je terminerai en remerciant l'ensemble du comité Directeur qui travaille avec moi, merci de prendre à cœur notre action pour notre association, Merci également aux Formateurs, Arbitres, Encadrants, Personnel de l'association et à vous membres d'association de donner tellement de force à votre passion pour notre sport.

Et n'oubliez pas, sans nos bénévoles à l'accueil, le stand ne pourrait pas fonctionner, venez nous rejoindre au sein de l'équipe d'ouverture, deux fois par mois, un moment à partager entre amis.

Vivez bien votre Sport !

Ce rapport est voté et adopté à l'unanimité des membres présents.

- **C/ Rapport activités**

Sylvie LANSON nous fait un compte-rendu succinct de toutes les interventions et animations faites par nos bénévoles durant la dernière saison sportive. Cette année pas de Grand Prix de France, juste une animation fin octobre pour l'Institut Supérieur de Commerce et le Trailathlon de ST CYR EN VAL en juillet. Les dates du Grand Prix de France 2022 sont fixées du 23 au 26 février où nous espérons de nombreux participants français et étrangers. Si des personnes sont disponibles, il y aura toujours une tâche bénévole à faire.... Merci d'avance.

- **D / Autorisation du président pour les demandes de subventions et conventions**

Statutairement, il est nécessaire que l'assemblée générale donne l'autorisation à son Président pour signer en son nom les demandes de subventions ou conventions avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Cette autorisation est votée et adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **E/ Rapport Financier**

Benoît LEIZOUR donne lecture du bilan au 31/08/2021:

Les différents postes de recettes et de charges sont détaillés par des graphiques.

Il est fait état ensuite de l'ensemble des investissements effectués par le CJF TIR pendant cette année sportive pour un montant de **23 979 €**

Ils se décomposent en :

- Pièges à balles : 20 400 €
- Alarme : 2 246 €
- Bois protection 25 m : 1 333 €

Les vérificateurs aux comptes, MM. Jean Luc IVANOFF et Franck MENISSEZ font état de leur travail effectué le 2 octobre 2021.et confirment la bonne tenue des comptes.

Il est demandé à l'assemblée si des remarques sont à formuler au sujet de ces comptes.
Aucune remarque n'étant formulée, le Président demande que soit donné quitus à notre trésorier.

L'assemblée vote à l'unanimité le rapport financier et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

M Benoît LEIZOUR présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022.

• **L'assemblée vote à l'unanimité le budget prévisionnel**

- **F/ Nomination des vérificateurs aux comptes**

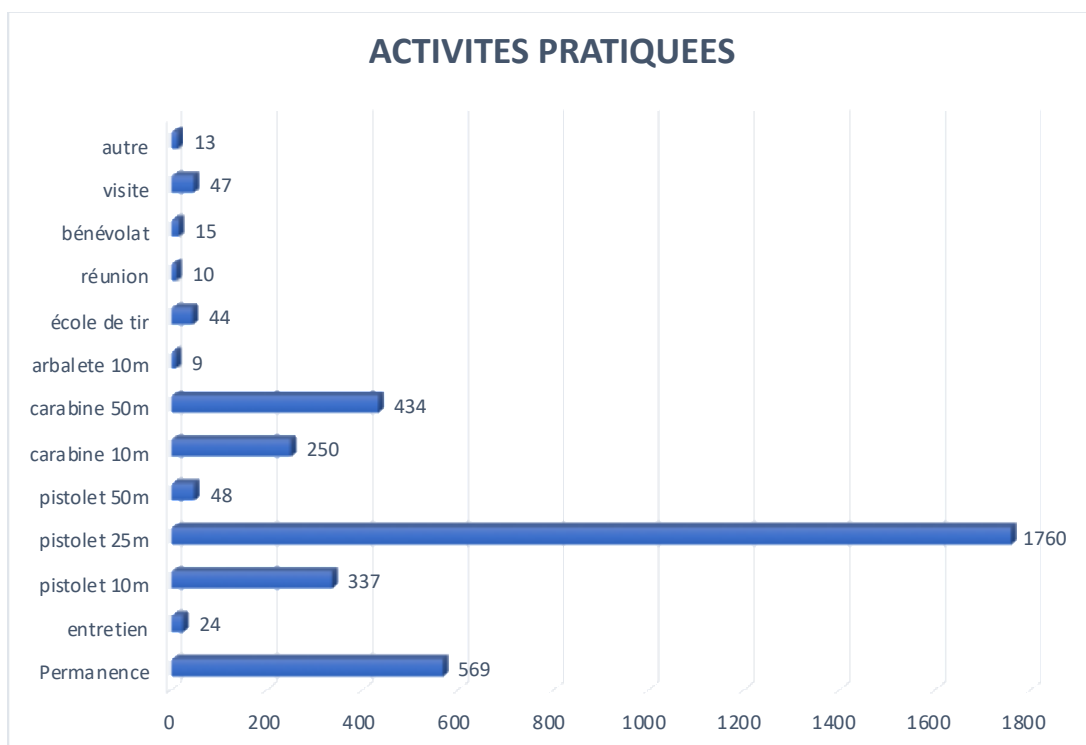
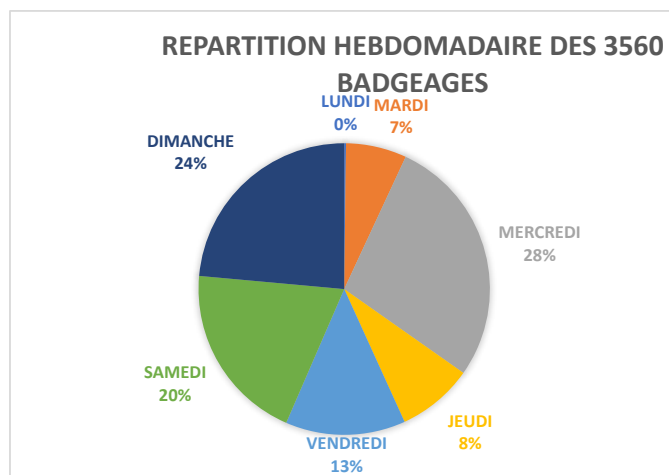
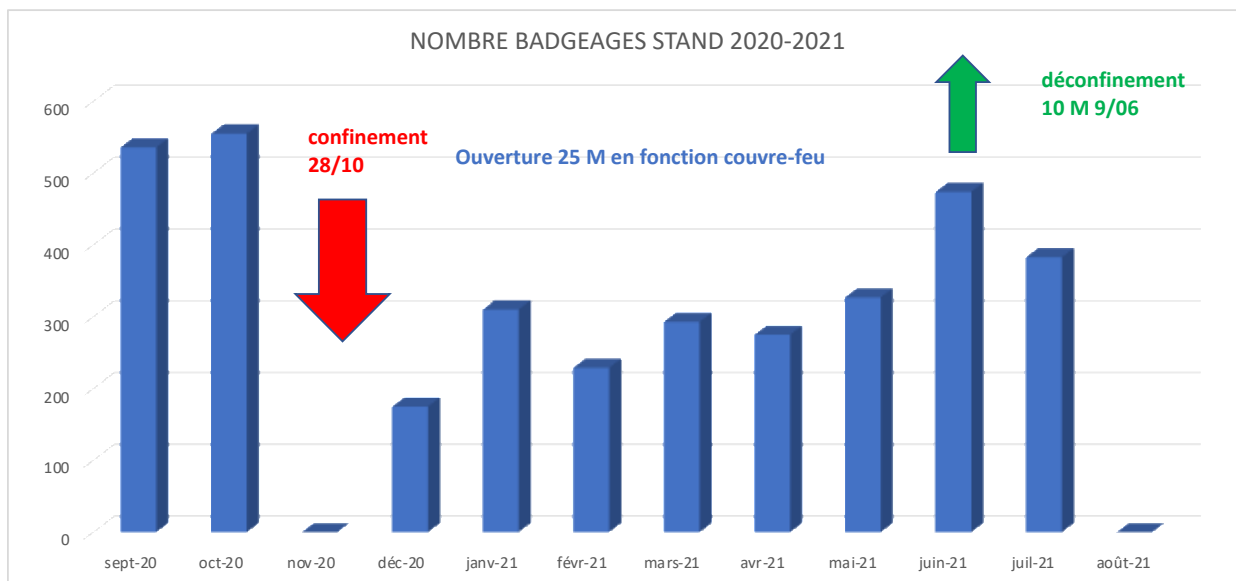
Pour la saison 2021/2022 les candidats se présentant sont :

- Jean Luc IVANOFF
- Franck MENISSEZ

Les candidats sont désignés vérificateurs aux comptes à l'unanimité de l'assemblée présente.

G / Bilan sur le fonctionnement du Centre de tir

Ces données ne sont pas représentatives d'une année « normale » mais sont néanmoins intéressantes. Elles sont commentées en insistant sur les différentes dates de confinement et de déconfinement qui ont marqué notre année sportive. Ces badgeages nous ont permis de tracer toutes les personnes présentes ainsi que la destination des tireurs.



H/ Bilan sportif

Aucune compétition ne s'étant déroulée cette année, nous n'avons aucun résultat à communiquer. Sauf la participation de notre licenciée Houda CHAABI aux J.O. de Tokyo (pour son pays l'Algérie) où elle a obtenu la place de 39^{ème} sans manquer de toujours citer le CJF pour son aide à sa préparation.

Applaudissement de l'assemblée !

Quelques médailles départementales sont distribuées, elles concernent les places d'honneur du 1^{er} critérium 10m ainsi que du challenge 50m, seules compétitions de l'année sportive 2020/21.

Applaudissement de l'assemblée !

I/ Questions diverses

Une question est posée pour la qualification « gongs » afin d'éclaircir la situation. Compte tenu de certains dégâts matériels, il sera désormais fait un contrôle sur papier tous les ans afin de se rendre compte de la qualité des tirs sur gong.

Gilles nous présente en avant-première nationale, le nouveau logiciel web EDEN. Celui-ci sera le portail individuel mis en place prochainement par la FFTIR qui servira pour entre autre à télécharger son certificat médical et faire ses demandes d'avis favorables en lien avec le Service Central des Armes pour le râtelier centralisé individuel. Notre club servira de test pour les clubs français ainsi que la Ligue, avant la mise en service définitive au 1^{er} janvier 2022 si tout est prêt pour le SCAE. Les licenciés n'ayant pas d'adresse mail pourront se faire aider de Gérald ou Jean Pierre pour effectuer certaines manipulations sur leur espace personnel.

Suite à cette intervention, quelques questions sont posées concernant le certificat médical signé sur la licence pour les détenteurs d'armes, sur le futur râtelier, sur les demandes d'avis favorables, etc...

La parole est donnée aux élues. Maryline COULON, adjointe aux sports de la Ville de Fleury les Aubrais, se félicite des actions et investissements faits par le CJF TIR sans demande financière auprès de la municipalité. Elle nous informe que des plaintes sont déposées suite aux nuisances sonores des policiers qui tirent en dehors de nos pièges à bruit. Une réunion sera faite avec les communes concernées qui utilisent nos installations afin de trouver une solution pour que ce ne soit pas que la ville de Fleury qui « paie » les travaux d'isolation.

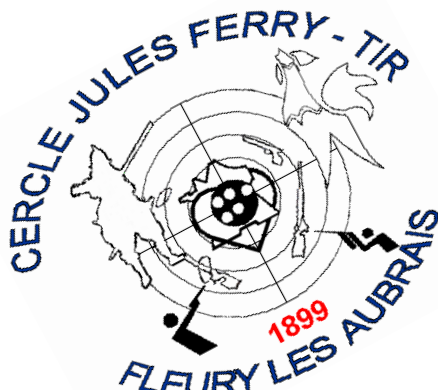
Marie Agnès COURROY, conseillère départementale de notre canton, est respectueuse de notre travail, de nos valeurs et de notre éthique et nous dit qu'elle en apprend toujours plus sur nos pratiques à chaque réunion.

Joëlle GAUCHER, présidente de l'Union du CJF, rappelle les difficultés COVID pour toutes les disciplines sportives des associations. Elle rappelle le manque de bénévoles dans toutes les associations. Elle nous informe que toutes les associations fleurysoises vont faire des animations diverses et variées pour **les 90 ans du CJF**. En ce qui nous concerne, nous ferons un biathlon « course/tir laser » avec l'athlétisme dans le parc de l'Hermitage. Une fête rassemblera toutes les associations le 25 juin 2022.

La réunion se termine vers 11h30 par un pot de l'amitié.

Le Président

Gilles DUMERY



La Secrétaire

Sylvie Lanson

